



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 27 janvier 2026

CONTINGENTS DE NIVEAUX

UNE DIRECTION PAS AU NIVEAU !

Le 26 janvier, s'est tenue la réunion annuelle pour définir le nombre de niveaux à attribuer aux cheminots statutaires lors de l'exercice de notations 2026/2027.
La direction acte un recul sans précédent pour tous les cheminots du GPU en excluant ceux d'Hexafret, Technis et des sociétés dédiées voyageurs !

NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) et contingents de niveaux, la direction fait le choix de l'austérité et de la division. Aux augmentations et déroulements de carrière au rabais, elle ajoute la division des cheminots statutaires et contractuels par la mise en place de mesures différentes.

Les cheminots d'Hexafret, de Technis et des filiales voyageurs sont de nouveau exclus des négociations en laissant une liberté totale à chaque direction sans aucune garantie pour les cheminots concernés.

DES MESURES SALARIALES TROP BASSES

D'année en année, le nombre de niveaux accordé par la direction diminue plus vite que les effectifs ralentissant les déroulements de carrière et impactant négativement la rémunération des cheminots.

Cette année, le nombre de cheminots statutaires a encore chuté (- 7 547 par rapport à l'exercice précédent). La direction comptait imposer un volume de contingents de niveaux de 3 645, soit une baisse de près de 727 par rapport à l'année précédente !

La CGT est parvenue à obtenir 523 niveaux supplémentaires.

Pour autant, ce n'est pas suffisant pour garantir un déroulement de carrière et une progression salariale automatique.

La CGT revendique notamment un délai de séjour maximal de 7 ans sur les niveaux 1 et la mise en place de la grille unique commune à tous les cheminots.

PRES DE 2 000 NIVEAUX EN MOINS EN 2 ANS

Alors qu'un déficit de 1 773 niveaux avait été imposé lors de l'exercice 2025, la direction accentue le recul du déroulement de carrière des cheminots en 2026 ! Les multiples interventions de la fédération CGT des cheminots ont imposé la révision à la hausse du contingent de niveaux de cette année, pour autant, la direction entérine un nouveau recul de -204 niveaux ! La proposition finale de la direction établit un contingent de niveaux à hauteur de **21.06 % des cheminots dits éligibles au niveau 2 soit un total de 4 168 niveaux** à répartir par classe. En 2025, il était de 21.19 % soit 4 372 niveaux.

UNE ACTION SPECIFIQUE ET COLLECTIVE POUR LES CHEMINOT.ES CONTRACTUELS.

La CGT est à l'initiative d'une démarche collective visant à rassembler les cheminots statutaires et contractuels dans les exercices de notation. Tous les agents contractuels sont donc appelés à transmettre leur lettre de réclamations à leurs militants CGT de leur site de travail.

B/Classe 2	/
C/Classe 3	890
D/Classe 4	1005
E/Classe 5	734
F/Classe 6	630
G/Classe 7	400
H/Classe 8	238
TA	8
TB	263
TOTAL	4168

ENSEMBLE, TOUS ET TOUTES CHEMINOT.ES !

